

« Une plaquette créée
par les parents, pour les
parents »



Ne pas jeter sur la voie publique.
Conception : groupe de parents et APDunkerque

Le Service d'Accompagnement

Parental est un :

Service de Prévention financé par le
Conseil Départemental



Créé en 2009 et géré par :



26 rue de l'Esplanade B.P. 5307
59379 DUNKERQUE CEDEX 1

Nous contacter

 03 28 21 61 80

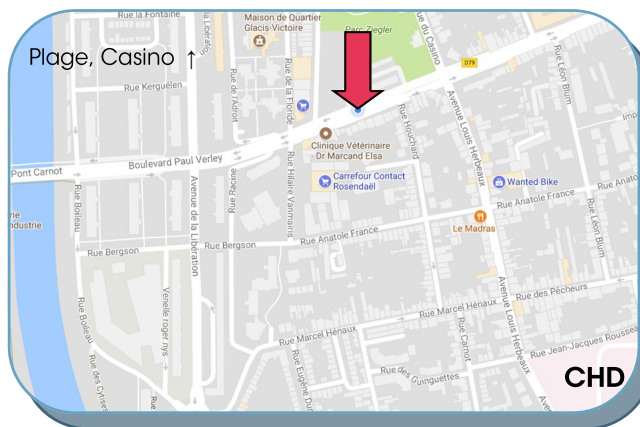
Un membre de l'équipe vous répondra ou
laissez votre message, nous vous
rappellerons.



Afeji.sap@laposte.net

Nous situer

22 Bd de la République
François Mitterrand
59240 DUNKERQUE



Sur la ligne 2 de DK BUS vers
Avenue du Large, arrêt Glacis.
Continuez sur le même trottoir
pendant 100m.

A destination des Parents

Les relations
deviennent
conflituelles au
sein de votre
famille...

Vous vous sentez
dépasseés par le
quotidien et dans
l'éducation de vos
enfants...



AFEJI

**LE SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
PARENTAL**

EST À VOS CÔTÉS

Pourquoi téléphoner ?

Vous êtes parent, célibataire ou en couple :

- Vous cherchez un soutien dans votre fonction éducative ;
- Vous avez besoin d'écoute d'un professionnel pour accompagner au mieux vos enfants ;
- Il vous arrive de vous sentir seul ou démuni pour faire face à certaines situations (autorité, comportement, conflits...).



03 28 21 61 80

Un appel ne vous engage à rien

Le Service :

Le Service d'Accompagnement Parental accueille et accompagne à partir d'une action à domicile bienveillante et non jugeante, les familles qui s'interrogent sur leur fonctionnement, et qui rencontrent des difficultés.

C'est aussi :

- Une équipe constituée de professionnels qualifiés et engagés pour l'épanouissement des familles (Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, psychologue) ;
- Un accompagnement personnalisé et un soutien des parents dans leur fonction éducative ;
- Un accompagnement individuel établi en fonction des besoins de la famille.

Comment ?

SELON LES BESOINS :

- Des rencontres sous forme d'entretiens parentaux et/ou familiaux ;
- Des moyens innovants, adaptés et diversifiés ;
- Des temps de travail et de réflexion à destination des parents ;
- Un soutien et une aide au changement ;
- Un accompagnement dans les actes du quotidien ;
- Une mise à profit d'un réseau de proximité.

